

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignants présents : Mmes Lévy, Ravenel, Boutry, Derouet, Roussin.
- ✓ Elus : M. Duchemin, M. Maizeray, M. Deliquaire
- ✓ Parents élus : Mme Bihel, Mme Dewitte, Mme Fergant, Mme Guérin, Mme Richard, Mme Langella, M. Maizeray, Mme Courtinier, M. De Dryver, Mme Rousseau, Mme Falguières
- ✓ Invités : Mme Gruchet, M. Onraed.
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Roussin, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignants : M. Uhel et Mme Lebreton
- ✓ Parents élus : Mme Forest
- ✓ Invité : Mme Boucey
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 18H et s'est achevée à 20h25.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

- ✓ Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

- ✓ Repas à thème : Le vendredi 16 février a eu lieu un repas réunionnais (le rougail saucisses), les mamans qui sont venues aider à la préparation et au service sont remerciées. Ce fut délicieux !
Ceci a permis aux mamans de remarquer que l'organisation du service était compliquée.
- ✓ Difficulté d'organisation des services du midi. Le sujet avait été abordé lors du premier conseil d'école. M. Deliquaire avait proposé qu'une réunion soit organisée entre représentants de cantine pour échanger sur les pratiques. Au regard des futurs effectifs, le personnel s'inquiète et est en attente de cet échange.
M. Deliquaire informe que si les effectifs augmentent, il y aura une personne supplémentaire d'embaucher l'an prochain.
Mme Rouxel demande à M. Deliquaire pour qu'il intervienne sur le temps de cantine pour réguler les problèmes une fois par trimestre par exemple (bruit, respect...). M. Deliquaire va essayer mais avec ses horaires, ce n'est pas facile.
Souleuvre en Bocage ne voit pas l'utilité de faire une réunion avec les responsables de cuisine pour discuter de l'organisation de chaque site.
Des parents demandent s'il serait possible d'avancer l'horaire du repas des maternelles d'un quart d'heure ? (possibilité de faire entrer les maternelles à 13h30, mais ceci poserait un problème de temps d'atelier du matin qui deviendrait réduit à 30 min, la récréation des CP après le repas serait encore allongée). Les enseignantes n'y sont pas favorables.
Cette option n'est pas retenue.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 22

MS : 23

GS : 17

CP : 22

CE1 : 18

CE2 : 17

CM1 : 20

CM2 : 16

Total = 155 élèves

b. Prévision d'effectifs à la rentrée 2018 :

D'après les remontées des 3 communes du R.P.I. des enfants nés en 2015, les effectifs à la rentrée seraient :

PS : 23

MS : 22

GS : 23

CP : 17

CE1 : 22

Total prévisionnel : 162 élèves

CE2 : 18

CM1 : 17

CM2 : 20

La directrice demande aux élus un point sur les arrivées prévues pour l'année prochaine.

Enfants non comptabilisés arrivant sur la commune.

+1 PS

+ 2 enfants (construction neuve donc arrivée en cours d'année) dont le niveau n'est pas connu.

Dans le cas d'une ouverture, nous avons envisagé deux classes de PS/MS et deux classes de GS/CP. Ce qui demande une ATSEM supplémentaire. Mme Rouxel s'adresse à M. Deliquaire qui va en parler avec Souleuvre en Bocage.

La salle de repos est très petite, les siestes se feront donc dans les classes et mobiliseront les deux enseignantes en plus de Thérèse. Une réflexion est faite pour un temps de repos dans la salle de motricité mais cela demande de changer les stores par des stores occultant.

S'il y a ouverture M. Deliquaire assure qu'il y aura un préfabriqué « nouvelle génération ». La directrice demande qu'il y ait un point d'eau et des toilettes.

c. Rythmes scolaires :

M. Deliquaire fait un point. M. Chateau pense qu'il ne sera pas possible d'avoir deux organisations différentes sur Souleuvre en Bocage. Nous passerons vraisemblablement à 4,5 jours sans TAP. Actuellement pour maintenir les TAP, il faut un directeur de site possédant le BAFD et les animateurs devront posséder le BAFA.

Cela signifie que les enfants seront très nombreux en garderie (maternelle) et dans la cour (pour les élémentaires).

Certains parents proposent d'interpeller les élus sur ces conditions d'accueil.

A ce jour, nous n'avons pas de retour du DASEN.

Si le choix de passer à 4 jours est refusé, nous fonctionnerons donc à 4,5 jours sans TAP.

Les horaires seraient les suivants : 9h / 12h le matin, 13h45 / 16h l'après-midi.

Avec une fin de classe à 16h, les enfants attendront le bus jusqu'à 17h/17H10. La garderie sera-t-elle payante ? Où seront accueillis les enfants ? M. Deliquaire ne peut répondre à ce jour mais prend note de ces remarques et comprend les interrogations.

M. Deliquaire suggère d'interpeller l'inspection au sujet de la sécurité (DASEN, commune de Souleuvre en Bocage) rapidement car la réponse ne va pas tarder.

d. Conseil d'élèves :

Deux élèves ont présenté le bilan de la dernière réunion du conseil d'élèves du 3/2/18.

Trop de bruit à la cantine, les enfants disent que les règles ne sont pas assez appliquées.

Ils ne souhaitent pas racheter de cerceaux pour la cour car ils sont mal utilisés. De même, un rappel est fait auprès de leurs camarades pour la bonne utilisation des cordes ainsi que les palets.

Les élèves renouvellent leur besoin en table de dessin pour l'extérieur.

Le tableau de l'utilisation du terrain a été revu, il n'y aura plus de jeu de football les lundis et jeudis.

Les CP reprochent aux grands de reprendre possession du terrain de football dès qu'ils sortent le midi sans se préoccuper d'eux. Les grands devront laisser le terrain aux CP jusqu'à la fin de récréation.

e. Liaison école – collège :

Mme Derouet présente un bilan du conseil du 12 février. Un travail autour des outils de liaison a été fait. En effet, le LSU ne fonctionne pas au collège. C'est pourquoi ils utilisent cette année un nouveau livret avec un système de code couleur. Une autre réflexion autour des consignes a été commencée. Bien que ces compétences soient travaillées chaque année, celles-ci posent souvent problème.

Objectif du prochain conseil : travailler sur des progressions.

M. Uhel a entamé un échange avec M Djeziri, professeur de mathématiques au collège de Bénvy. Ils devraient préparer un défi mathématiques pour la liaison de fin d'année.

Le défi CM2/6^{ème} est maintenu et aura lieu le 21 juin. Une réunion d'harmonisation (niveau des enfants, leurs difficultés) aura lieu le 14 juin.

f. Stages de remise à niveau :

Des stages seront proposés aux élèves de CM1/CM2 ayant des difficultés persistantes en français et/ou mathématiques afin de retravailler des compétences en petits groupes. Ils auront lieu aux vacances de printemps et la dernière semaine d'août.

La proposition sera faite à 8 élèves. Il faut un minimum de quatre enfants à chaque stage pour qu'il ait lieu à l'école et un enseignant volontaire.

La directrice demande à M. Deliquaire si les stages pourraient se faire au sein même de l'école. (Accord de M. Deliquaire)

g. Projets

PS/MS et MS/GS : Théâtre FOZ à Caen « Les petites rêveries de FOZ ». Théâtre de marionnettes.

GS/CP et CP/CE1 : Théâtre FOZ à Caen le 20 février « Elle et lui » sur le thème de l'égalité filles/garçons.

CP/CE1 : Cinéma «Le Basselin » de Vire « Sur le chemin de l'école » étudié précédemment en lecture.

Opération solidaire sur « Les bouchons d'amour » : création d'une affiche, d'une boîte de collecte et d'une vidéo grâce à des tablettes prêtées par l'Inspection et qui sera mise en ligne sur le site de l'école.

CE2 au CM2 : Festival « Bloody Fleury », rencontre de l'illustrateur Laurent Audouin et de l'auteur Guillaume Nail le 2 février à Fleury.

Le 23 février, les 2 classes se rendront au théâtre de Vire pour voir « M comme Méliès » le matin et « Hugo Cabret » un film de Scorsese.

Passage du permis piéton, la gendarmerie interviendra le lundi 19 mars, puis un travail de préparation sera fait en classe. La gendarmerie viendra faire une remise des permis piétons en présence de M. Duchemin (si possible) et de la presse.

Gymnase St-Martin-des-Besaces : CE2-CM1 (période 2) cycle hand/ CM1-CM2 (période 3) badminton.

Natation : CP, CE1 et CE2 (mardi et vendredi après-midi à partir du 26 mars jusqu'au 18 mai). Suite à un changement de la réglementation, les agréments ne seront plus valables que pour 5 ans et un certificat d'honorabilité sera demandé à tout intervenant pour les activités d'EPS. Nous remercions les parents qui acceptent de passer leur agrément pour nous accompagner dans l'eau. Plus le nombre de parents agréés sera élevé, plus le roulement sera facile à organiser.

Les GS et CM1 resteront avec une enseignante, Lucie et/ou Charlotte.

Nous rappelons que le carnaval aura lieu le samedi 24 mars en thème libre. Rendez-vous à l'école vers 10h45 pour un départ vers 11h. Mme Rouxel demande à M. Duchemin de prévenir la gendarmerie. La fanfare des AMS sera présente. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents puisque la manifestation a lieu hors temps scolaire.

Bibliothèque : depuis le début de l'année, chaque classe se rend à la bibliothèque une fois par mois.

Projet jardin : Les enseignants souhaitent reprendre possession du jardin pour le reste de l'année avec des plantations et de l'art visuel (art aborigène).

La directrice et Mme Falguières (responsable jardin pour les TAP) ont rencontré Romain Bourget (responsable du service technique de Souleuvre en Bocage) pour redéfinir les limites de notre jardin. La partie haute du jardin est définie en fonction du projet City-stade. En revanche, pour la partie basse, des questions restent en suspens en fonction des modifications qui seront apportées à l'école s'il y a aménagement d'une 7^{ème} classe.

M. Deliquaire précise qu'une rencontre est prévue mercredi 28 février pour discuter des aménagements futurs.

Mme Rouxel demande à être consultée. M. Bourget et M. Duchemin ne sont pas en accord sur les accès au city stade (où se trouve l'accès pompier ?) et les limites près du stade de football. Mme Rouxel demande à M. Duchemin de revoir ce point.

Toutes les classes participeront au prêt d'œuvres (CLAC). L'exposition aura lieu au Tourneur les 13, 14 et 15 avril. L'artiste accueillie cette année est Amélie Delaunay.

h. Coopérative scolaire :

Mme Roussin fait un point sur la coopérative. Nous avons actuellement 3939 euros.

Les sorties théâtres, cinéma et de fin d'année restent à payer et une participation de 544,88euros est à dégrever de ce budget, ainsi que l'achat des étiquettes pour les livres de notre bibliothèque d'école. A ce jour, tous les livres sont référencés dans un logiciel (montant 215euros).

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Fabienne Martin et Sylvie Rouxel se sont rendues à Vire le 13 décembre pour la rencontre sports innovants et le 24 janvier pour la rencontre tennis de table avec 22 enfants. La prochaine rencontre est prévue normalement le 25 avril pour un biathlon à la piscine de Vassy.

Un test d'aisance dans l'eau va être demandé aux élèves de CM1/CM2 afin de participer aux activités aquatiques (zodiac en mer et canoë en piscine) lors de la rencontre USEPlage en juin.

b- Activités péri-scolaires :

Mme Gruchet fait un point sur les activités. Quelques nouvelles activités vont peut-être être proposées (atelier vidéo en période 5). Corinne suggère de faire du lien avec les activités menées en classe (pour les GS : travail sur le petit chaperon rouge.)

c- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

M. Onraed fait un point. Le choix a été fait cette année de décrocher du périscolaire ce temps de CLAS, d'où le choix du vendredi. Ce qui permet d'avoir plus de contact avec les parents. Ce temps se décline en trois temps : goûter, aide aux devoirs, bricolage (construction d'objets musicaux). Corinne Gruchet ne va pas pouvoir poursuivre cette activité après les vacances de février. Le nombre important d'enfants est compliqué à gérer à deux (participation de Noëlle Dupré), 5 enfants pour un adulte.

Un appel est lancé pour savoir si des parents bénévoles seraient prêts à s'investir dans le CLAS à court terme pour l'encadrement pour cette année scolaire et à plus long terme pour l'organisation dans les prochaines années. La CAF a mis en place des formations pour les parents qui seraient intéressés.

d- APE

M Maizeray fait un point.

- La soirée a eu lieu le 10 février. Elle va rapporter environ 1800 euros.
- Grille de fêtes des mères en mai.
- Vide grenier le 10 juin.

Actuellement, les seules dépenses ont été Noël, les jeux de classe de rentrée et les cotisations USEP.

L'équipe enseignante confirme la demande de subvention de 600 euros pour le séjour des CM, et demande une subvention d'environ 1200euros pour le transport des sorties des autres classes.

Daltoner propose un partenariat pour les achats de rentrée. Ce qui permettrait d'avoir un pourcentage pour l'APE et d'obtenir des lots pour l'APE. Il faudra transmettre les listes de fournitures dès la prochaine période.

M. Maizeray demande s'il y a d'autres achats car peut accorder une somme supplémentaire pour cette année.

Mme Rouxel propose de faire l'acquisition d'un Ipad pour toute l'école. Des devis vont être faits.

L'équipe enseignante remercie le dynamisme de l'APE.

e- Association de la fête des Jonquilles :

Mme Boucey Karine, nouvelle présidente, excusée, a transmis les informations suivantes à Mme Rouxel.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 28 février à 20h30 à la salle des associations de la mairie de Le Tourneur.

La fête aura lieu **le dimanche 1er avril** au Moulin Pinel. Il n'y aura de changement de stands, juste des améliorations.

Une chasse aux œufs sera organisée, il y a donc un besoin supplémentaire de bénévoles.

Un tableau sera mis en place après les vacances d'hiver.

Les personnes qui ne peuvent pas assister à la réunion mais qui ont des idées à soumettre peuvent contacter Karine au 06.44.07.51.92 ou par mail nirawak@hotmail.fr.

Un stand tenu par les enseignantes pour récupérer les fleurs vendues (changement de plants cette année), dans le cadre d'une action de la coopérative scolaire, est prévu.

5) Sécurité et équipements :

a-PPMS « intrusion malveillante »

Un exercice « se cacher » a eu lieu le 8 décembre. Les enseignantes continuent de préparer les enfants à cet exercice (jeux calmes, se déplacer en silence...)

Un PPMS risques majeurs a eu lieu le 16 février. Aucune remarque particulière. Tout s'est déroulé dans le calme.

Un diagnostic va être établi avec M Deliquaire, il consiste à répondre à un questionnaire pour aborder tous les aspects de la mise en sûreté de l'établissement. Certains constats pourront amener à une action particulière (dispositif de déclenchement d'alerte par exemple).

b- Demande d'achats

Les demandes d'achats vont être importantes, principalement liées à l'ouverture de la 7^{ème} classe et à l'augmentation d'effectifs. Mme Rouxel rappelle que de nombreux achats seront nécessaires pour équiper la nouvelle classe mais pas seulement : besoin en lits pour les MS par exemple.

Soulevre en Bocage donnera un budget exceptionnel pour cette ouverture.

Il y a toujours un souci avec les stores du préfabriqué. Bernard est déjà intervenu plusieurs fois. M. Deliquaire va voir avec le responsable maintenance de Souleuvre en Bocage.

La demande d'un tableau à craie pour l'extérieur ou peinture sur un ancien tableau est renouvelée, ainsi que des tables pour la cour.

Les parents demandent s'il est envisageable d'agrandir le préau jusqu'aux toilettes des deux côtés ? (étant donné l'augmentation du nombre d'élèves et du peu d'espace sous le préau ouvert)

c- Matériel informatique :

2 vidéo-projecteurs ont été commandés. L'informaticien d'ODS est passé début janvier mais il doit envoyer un devis à Souleuvre en Bocage pour pouvoir intervenir. Mme Rouxel n'a pas de nouvelles à ce jour.

Les enseignants rappellent, qu'à l'heure actuelle, la salle informatique est peu utilisée du fait de la vétusté du matériel informatique (5 ordinateurs sur 10 fonctionnent).

d- Sécurité de la cour

Nous avons un souci avec les barrières au fond de la cour. En remontant le niveau du sol, le haut des barrières a été abaissé et deux enfants se sont blessés. M. Deliquaire propose de revoir cela lors du diagnostic.

e- Demande d'occupation de la salle du foot

Une convention va être mise en place pour le jeudi après-midi (TAP). L'équipe doit réfléchir à des créneaux d'occupation en fonction des besoins.